



RENDEZ-VOUS DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

FORUM DES ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES



ET ACTIVITÉS GRAND PUBLIC



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES



CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
BAS-SAINT-LAURENT

Version du 6 juin 2011

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

88, Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski QC G5L 4B5

Tél. : 418 721-5711

Courriel : crebsl@globetrotter.net

Site Internet : www.crebsl.com

Équipe du CRE pour les Rendez-vous de l'énergie du BSL:

- Luce Balthazar, directrice
- Marie-Ève Lagacé, communications
- Benjamin Grégoire, responsable du volet grand public
- Patrick Morin, coordonnateur de la campagne

Crédits photos : J.-F. Gagnon, CRÉBSL

Le conseil de l'environnement souhaite remercier les partenaires suivants, qui l'ont appuyé dans l'organisation de ce forum.

Président d'honneur

- Michel Morin, maire de Rivière-du-Loup

Comité de pilotage :

- **Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent**
 - o Jean-François Gagnon
- **Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent**
 - o Youla Bourgoin
- **Département sociétés, territoires et développement, UQAR**
 - o Anne-Sophie Devanne



Partenaires financiers :



- Table des préfets du Bas-Saint-Laurent
- Bouge sur le campus

Table des matières

Pour nous contacter	ii
Remerciements	ii
Mise en contexte	1
Synthèse des échanges	2
Introduction	2
Principes directeurs, au-delà de l'utilisation énergétique	3
P 1. Se doter d'une vision pour le Bas-Saint-Laurent et l'exprimer par des objectifs réalistes, mais ambitieux qui pourraient influencer la prochaine stratégie énergétique	3
P 2. Prioriser les efforts pour atteindre l'objectif de la réduction de la dépendance au pétrole et envisager une diversité de solutions pour affronter ce défi complexe.....	4
P 3. S'appuyer sur des informations crédibles, dont la connaissance scientifique, afin d'alimenter la prise de décisions et la sensibilisation.....	4
P 4. Encourager un rapprochement entre les lieux de production et de consommation	5
P 5. Influencer le modèle économique et les priorités de financement en fonction du pic pétrolier et des changements climatiques.....	5
Pistes d'action pour le Bas-Saint-Laurent.....	6
1. Miser sur le développement du transport collectif et alternatif.....	6
2. Réduire la consommation des véhicules	6
3. Améliorer nos systèmes de transport de marchandises.....	7
4. Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment	7
5. Réinventer la ville, consolider les cœurs villageois et valoriser nos campagnes	8
6. Substituer au pétrole des énergies renouvelables	8
Poursuite de la démarche	10
Annexe 1 - Composition du comité consultatif régional.....	11

Mise en contexte

Les pages qui suivent contiennent une synthèse des comptes rendus rédigés par les participants lors du Forum des agents socioéconomiques organisé dans le cadre des Rendez-vous de l'énergie du Bas-Saint-Laurent, qui s'est tenu le 19 novembre 2010 à l'Université du Québec à Rimouski. Les comptes rendus sont par ailleurs disponibles sur le site Web du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) (www.crebsl.com), sur la page des Rendez-vous de l'énergie. Sont également intégrées ici les idées émises lors des activités destinées au grand public, soit les nombreuses caravanes citoyennes et ciné-débats qui se sont déroulés à l'automne 2010.



Comme le veut la formule du forum ouvert, tenu ici sous le thème

« En tant qu'acteurs de changement, comment réduire individuellement et collectivement notre dépendance au pétrole? »

chaque personne qui proposait un sujet de discussion en devenait responsable et devait s'assurer qu'un compte rendu soit rédigé au cours de la journée. Ces comptes rendus sont donc la matière première de cette synthèse, que le conseil a réorganisée et structurée de façon à en faciliter la compréhension et la propagation, de concert avec le comité de pilotage et le comité consultatif (Annexe 1).

À propos des Rendez-vous de l'énergie au Québec...

Les Rendez-vous de l'énergie sont une initiative nationale portée par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM). Il s'agit d'une démarche non partisane, ouverte et inclusive qui vise à rassembler les acteurs clés de la société québécoise afin d'assurer la mobilisation et la consultation de la population au sujet de notre dépendance envers le pétrole, et plus largement, au sujet de l'avenir énergétique du Québec. L'information recueillie dans chaque région, suite aux différents événements organisés localement, servira à la préparation d'une consultation provinciale à l'automne 2011 pour proposer des pistes d'action et accélérer la transition énergétique du Québec. Le tout s'articulera autour de la question suivante :

Comment le Québec peut-il diminuer sa consommation de pétrole et accroître son indépendance énergétique tout en favorisant le développement économique et social harmonieux de son territoire?

Un cahier de référence, produit par le RNCREQ en collaboration avec un comité scientifique et un groupe de référence national, présente le contexte et les grands principes de la démarche des Rendez-vous de l'énergie. Il peut être consulté sur le site des Rendez-vous de l'énergie (www.rdvenergie.qc.ca) sous l'onglet *documentation* de la section *description de la démarche*.

... et au Bas-Saint-Laurent

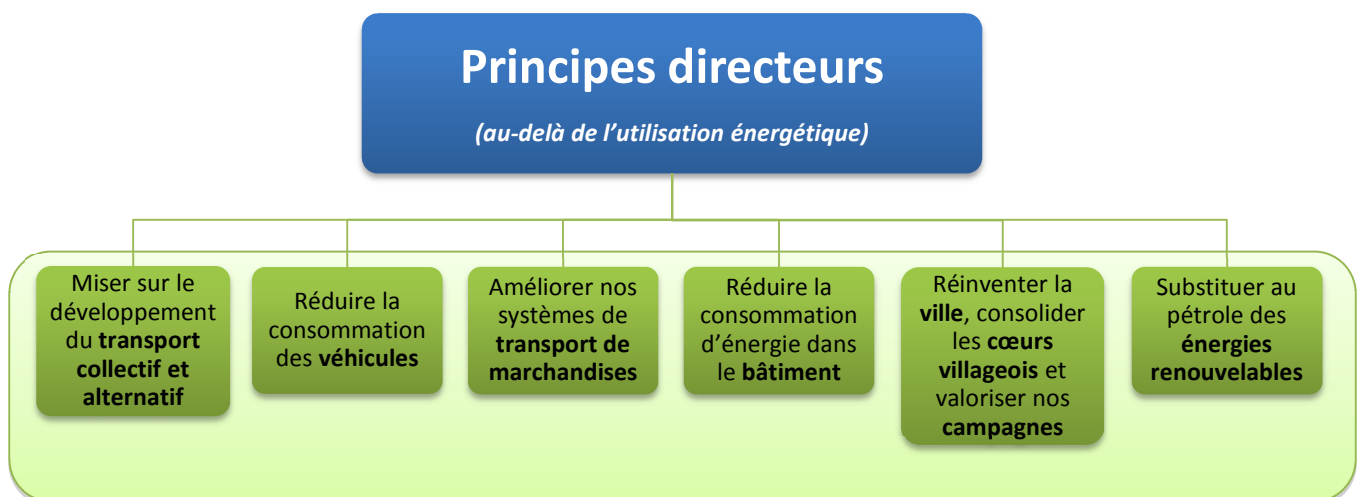
Au Bas-Saint-Laurent, la campagne régionale est coordonnée par le Conseil régional de l'environnement (CREBSL), appuyé par un comité de pilotage réunissant des représentants de la Conférence régionale des éluEs (CRÉBSL), de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent et du Département sociétés, territoires et développement de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Un comité consultatif, composé d'une trentaine d'intervenants de tous les secteurs clés du développement régional, soutient activement la démarche (Annexe 1).

Synthèse des échanges

Introduction

Le sentiment général des participants, exprimé plusieurs fois durant la plénière du Forum des acteurs socioéconomiques, est que la région du Bas-Saint-Laurent (BSL) est unique, notamment de par les forces vives qu'elle contient et qui peuvent en faire un leader dans la révolution énergétique appelée lors des Rendez-vous de l'énergie. La volonté de prendre rapidement notre avenir énergétique en main, de façon démocratique et en coopération les uns avec les autres, était partagée par les participants du forum de tous les secteurs.

Les idées énoncées durant les différents types d'échanges (ateliers et plénière du forum, ciné-débats) peuvent être structurées selon leur domaine d'application. D'abord, nous avons dégagé des **principes directeurs**, qui devraient encadrer toutes nos actions pour réduire notre dépendance au pétrole, puisqu'ils sont d'un niveau stratégique ou structurant pour parvenir à mettre en place les **pistes d'action régionales**. Ces dernières sont classées selon leur correspondance aux six pistes d'action proposées dans le portrait énergétique régional préliminaire¹, inspiré du cahier de référence² des Rendez-vous de l'énergie.



Note :

La synthèse est rédigée de façon très concise, afin d'en faciliter la vue d'ensemble et la compréhension rapide. Pour les lecteurs qui voudraient relire plus en détail les idées qui ont conduit à cette synthèse, une référence à un compte rendu en particulier est indiquée de la façon suivante : exemple⁽²²⁾ ou exemple^(9, 17, 31) si l'idée est répétée à plusieurs endroits. Aussi, les idées nouvelles qui ont été énoncées en plénière du forum ont été intégrées à la synthèse.

La version intégrale des comptes rendus, mise à jour en mars 2011 pour faciliter la recherche des numéros de comptes rendus, est disponible sur le site Web du CREBSL (www.crebsl.com) à la page des Rendez-vous de l'énergie. De la même façon, si une idée provient de l'un des six ciné-débats ayant eu lieu au BSL, les lettres^(CD) seront ajoutées en référence et le lecteur pourra consulter le rapport des ciné-débats qui sera disponible sur la page des Rendez-vous de l'énergie.

¹ http://crebsl.com/documents/pdf/energie/Portrait_%C3%A9nergetique%20r%C3%A9gional_BSL.pdf

² http://crebsl.com/documents/pdf/energie/Cahier_de_reference_RDVEnergie.pdf

Principes directeurs, au-delà de l'utilisation énergétique

P 1. Se doter d'une vision pour le Bas-Saint-Laurent et l'exprimer par des objectifs réalistes, mais ambitieux qui pourraient influencer la prochaine stratégie énergétique

Le Bas-Saint-Laurent détient une masse critique d'idées, une diversité d'expertises qui peuvent permettre de passer rapidement à l'action, et créer des synergies entre les entreprises et les organismes. Le succès de la démarche requiert toutefois une vision commune, qui pourra ensuite s'intégrer dans l'ensemble des plans, des outils législatifs et de développement qui ont une incidence sur l'avenir énergétique de la région.

- o Positionner la région en **leader** de la démarche^(Plénière, 2,17, 30) :
 - Mettre en valeur la **masse critique** d'idées, la diversité d'expertises qui la caractérise;
 - **Prendre en main** rapidement le projet pour faire contrepoids à la dépendance au pétrole;
 - **Coopérer**, chercher nos intérêts communs et créer des synergies ou grappes d'entreprises⁽²²⁾ :
 - Établir des liens utilisateurs-producteurs-distributeurs;
 - Privilégier la formule coopérative^(6, 22) et l'intercoopération⁽¹⁷⁾.
- o Développer rapidement une **vision commune** au Bas-Saint-Laurent avec priorisation des actions, portée par le CREBSL et ses partenaires régionaux^(14, 22, 31, plénière) :
 - Agir localement sur une **triple crise mondiale** : pic pétrolier, changements climatiques, érosion de la biodiversité⁽¹⁵⁾ ;
 - Voir ces défis comme des **opportunités** de réaménager notre système^(CD)
 - Inviter un large éventail d'intervenants à déclarer officiellement leur adhésion à la vision commune;
 - **Diffuser** cette vision et l'améliorer de façon continue⁽²⁷⁾ pour en maintenir l'acceptabilité sociale.
- o Incorporer cette vision dans des éléments structurants de la **gestion des territoires**^(plénière, 28) :
 - Au niveau des **terres publiques**, à travers le plan d'affectation des terres publiques (PATP) et le plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT);
 - Au niveau des **terres privées**, avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), actuellement en révision, les plans d'urbanisme et les schémas d'aménagement des MRC⁽⁵⁾;
 - Le **Fonds de développement régional** (FDR), est un outil privilégié de développement régional qui peut favoriser les projets qui correspondent à la vision du BSL.
- o Intégrer cette vision dans certains outils législatifs, règlementaires ou stratégiques, tels que la prochaine **stratégie énergétique québécoise**^(15, 22), la **Loi sur les mines** qui est en révision^(CD) ou encore l'article 6.5 de l'**ALENA**^(CD). Les élus régionaux et le Forum québécois sur l'énergie sont porteurs à ce niveau.

P 2. Prioriser les efforts pour atteindre l'objectif de la réduction de la dépendance au pétrole et envisager une diversité de solutions pour affronter ce défi complexe

Aux prises avec une dépendance aiguë au pétrole, il s'avère vital d'identifier et de prioriser les actions à poser pour s'en libérer efficacement.

- o Dans nos choix d'actions et nos efforts, privilégier la **hiérarchie** suivante tout en les travaillant de front :
 - 1. La **réduction** de la consommation;
 - La consommation d'énergie, dans nos déplacements, nos habitudes de vie et nos loisirs motorisés (motoneige, VTT, bateau, avion)^(3, 10, 16, 26, CD);
 - La consommation de biens, qui engendre du transport^(12, 29, CD) et qui est souvent reliée à la surconsommation et au gaspillage^(26, 27), à l'achat de biens non durables^(29, CD) ou suremballés⁽¹²⁾;
 - 2. L'**efficacité** énergétique⁽¹⁷⁾;
 - 3. La **substitution** du pétrole par des énergies renouvelables.
- o Privilégier la mise en œuvre simultanée d'actions locales, diversifiées et complémentaires. D'une part, il n'y a **pas de substitut unique** au pétrole, d'autre part, il vaut mieux mettre en place des actions à l'échelle locale d'abord^(1, 2, 6, 8, 14, 15, 17, 20, 22, CD).
- o Cibler la bonne source d'énergie au bon endroit^(2, 8, 14, 16, 31).

P 3. S'appuyer sur des informations crédibles, dont la connaissance scientifique, afin d'alimenter la prise de décisions et la sensibilisation

La mise en œuvre efficace de ce projet de société d'envergure exige que les actions choisies soient basées sur une compréhension rigoureuse du milieu et des solutions technologiques disponibles en région. L'acceptabilité sociale ainsi que la participation de l'ensemble des intervenants nécessitent également que l'information soit accessible et adaptée.

- o Faire circuler l'information plus **efficacement**, mais aussi en plus grandes **quantité** et **qualité**, et ce, en toute **transparence**^(1, 2, 3, 5, 9, 12, 13, 16, 20, 27, 28, 29, 31, CD).
- o Adapter l'information et la rendre disponible pour tous les groupes d'acteurs concernés, soit :
 - La population, pour l'informer des enjeux et des opportunités de la réduction de notre dépendance au pétrole, l'inciter à une consommation responsable^(3, 29) et pour créer un effet d'entraînement⁽²⁷⁾;
 - Les porteurs de projets⁽¹⁷⁾;
 - Les élus, qui devraient recevoir de la formation sur le sujet^(5, CD).
- o Dresser un **portrait régional** exhaustif de la consommation et de la production d'énergie dans la région, pour :
 - Comprendre la **demande sociale**;
 - **Cartographier** les projets au BSL et au Québec⁽¹⁷⁾;
 - Mettre en lumière les nombreuses **innovations québécoises**^(CD), telles les énergies alternatives, les Bioplastiques (chanvre), etc.^(23, CD);

- Favoriser la **synergie** entre les projets, les croisements technologiques, le partage de connaissances ^(17, 23), et assurer une veille technologique sur les solutions émergentes (ex. : éoliennes à haute altitude)⁽¹⁹⁾.

P 4. Encourager un rapprochement entre les lieux de production et de consommation

Dans une optique de réduction de la consommation de pétrole, un rapprochement entre les lieux de production et de consommation d'énergie, de biens et de services s'avère un moyen à la fois efficace et inévitable.

- o Appliquer la logique des **circuits courts**, afin de diminuer les besoins de transports entre les lieux de production et ceux de consommation d'énergie, de biens et de services^(4, 12, 13, 14, 22, 24, 29, CD).
- o Favoriser les moyens pour y parvenir :
 - Achat local^(5, 3, 26, CD);
 - Étiquetage des produits locaux^(13, 28);
 - Adoption de politiques d'achats responsables, d'offre regroupée ⁽¹³⁾;
- o Inciter à une plus grande autonomie alimentaire et au maintien de services de proximité ^(13, CD).

P 5. Influencer le modèle économique et les priorités de financement en fonction du pic pétrolier et des changements climatiques

L'économie joue actuellement un rôle prépondérant sur nos choix de consommation et de production du pétrole. Un changement de paradigme, une restructuration des mécanismes de financement ainsi que la création d'incitatifs économiques sont nécessaires à la diminution de la consommation de cette ressource, tel qu'envisagé dans le cadre des Rendez-vous de l'énergie.

- o Insuffler un **changement de paradigme**, qui pourrait se résumer à concevoir la **prospérité** de la région ou de notre société en général sans la baser obligatoirement sur une **croissance** économique infinie. En d'autres mots, ne pas faire du **développement** une finalité en soi, mais un **outil** au service du bien-être collectif.
- o **Rediriger le financement** déjà consenti pour des projets qui maintiennent ou augmentent notre dépendance au pétrole vers des initiatives qui la réduisent ^(1, 2, 3, 6, 8, 11, 14, 19, 25, CD).
- o Utiliser les principes de **pollueur-payeur**, de facturation par paliers ^(5, 12, 26, 27, CD), le **marché du carbone** ^(19, 21) et la taxe sur l'essence afin de financer la transition^(CD).
 - Le prix de l'essence n'est pas assez élevé pour rendre les alternatives viables ^(CD)
- o Inclure l'environnement dans les analyses coûts-bénéfices ^(5, 27).
 - Internaliser le **coût environnemental** et social dans le prix d'achat^(29, CD), car les biens non durables, non recyclables ou polluants devraient coûter plus cher.
- o Investir en **recherche et développement**^(CD).

Pistes d'action pour le Bas-Saint-Laurent

Les pistes d'action préconisées dans le portrait énergétique régional (PER) servent ici à structurer les actions proposées lors du forum et des ciné-débats. Le portrait énergétique régional contient également certaines données colligées sur les pistes d'action avant le forum, qui sont ici combinées aux idées venues de la consultation. Afin d'alléger cette synthèse, un minimum de données y est ajouté, en faisant plutôt référence au PER au besoin.

Au Bas-Saint-Laurent, la principale utilisation du pétrole (environ 55 % de la consommation totale), aux fins de déplacements en voiture et camions légers, équivaut à environ **195 millions de litres de pétrole**^(PER). La consommation régionale par habitant est de 9 % supérieure à la moyenne provinciale.

1. Miser sur le développement du transport collectif et alternatif

Développer un système de transport collectif, adapté à la faible densité de population régionale.^(9, 18, 23, CD). Plusieurs services sont en place ou à l'essai, mais font face à des contraintes liées à la réalité régionale^(PER).

- Pour que le transport en commun soit utilisé, il faut décourager l'auto-solo⁽¹⁸⁾ et offrir des **incitatifs** (ex. : *cocktails* transports d'Équiterre)⁽⁹⁾.
- À l'intérieur d'un **plan de mobilité durable** :
 - Encourager le **covoiturage**⁽⁹⁾ et l'autopartage;
 - Favoriser le **transport actif**, notamment avec l'ajout de commodités (douches aux lieux de travail, etc.)^(5, CD), l'ajout de trottoirs et leur déneigement;
 - Sensibiliser les décideurs;
 - Offrir des outils simples et « clé en main » aux petites entreprises, OSBL, etc.;
 - Utiliser davantage la **vidéoconférence** et le **télétravail**;
 - Électrifier les transports collectifs^(15, CD);
 - Un monorail suspendu peut relier plusieurs régions pour une somme comparable^(15, 25) au prix d'un TGV entre Québec et Montréal⁽²⁵⁾.
 - Développer le transport **ferroviaire**⁽⁹⁾.

2. Réduire la consommation des véhicules

Appliquer le principe d'efficacité énergétique aux véhicules que nous utilisons :

- Encourager l'utilisation de véhicules moins **énergivores**, qui ont une puissance proportionnelle à l'usage nécessaire^(16, CD);
 - Politiques d'achat ou de location par les établissements régionaux;
 - Promotion des alternatives (ex. : séances de démonstration).
- Diminuer la consommation globale des véhicules en limitant la **surutilisation** de l'auto^(18, CD, PER) et en encourageant l'**écoconduite** (ex. : formation en écoconduite)^(16, CD, PER).
- Privilégier l'**électrification** complète et hybride^(10, 15, 16, CD) des véhicules.
- Émettre des revendications auprès des gouvernements (ex. : mesures fiscales).

3. Améliorer nos systèmes de transport de marchandises

En tant que région-ressource, qui exporte une large part de ce qu'elle produit, le BSL doit revoir le transport de marchandises avant que le pic pétrolier ne cause l'envolée des prix du carburant.

- Développer l'**intermodalité**, qui permet aux marchandises d'utiliser, de façon optimale, les différents types de transports pour courtes et longues distances. Par exemple, les camions peuvent servir aux courts trajets entre les lieux de production et de consommation et le système ferroviaire ou maritime peut être mis à profit pour les longues distances.
 - Investir dans le système **ferroviaire**^(2, 15, 25, CD);
 - Ajouter des voies de croisement, des gares intermodales;
 - Le train à grande vitesse (TGV) semble trop coûteux, et relierait seulement Québec et Montréal⁽²⁵⁾ alors qu'un monorail suspendu peut relier les régions pour une somme comparable^(15, 25);
 - Favoriser le ferroviaire traditionnel.
 - Investir dans le **cabotage**^(2,8) afin d'utiliser le Saint-Laurent comme voie de transport.
 - Utiliser les **budgets** de construction de nouvelles routes pour développer des alternatives de transport plus économiques en terme de consommation de carburants fossiles tels que le ferroviaire et le maritime^(2, 11, 25).
- Optimiser le **système de transport** des aliments et des marchandises, des lieux d'approvisionnement aux lieux de consommation^(CD, PER), ainsi que la fréquence du transport (par exemple la collecte des déchets)⁽¹²⁾.

4. Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment

Sans diminuer notre confort, nous pouvons diminuer l'énergie nécessaire à opérer nos bâtiments résidentiels, commerciaux ou institutionnels :

- Prioriser l'efficacité énergétique, et ensuite la substitution du pétrole, lors d'une rénovation (ex. : améliorer l'**isolation** des bâtiments^(CD), normes plus contraignantes).
- Mettre de l'avant les **technologies existantes** en efficacité énergétique des bâtiments, peu connues et sous-utilisées⁽¹⁷⁾ (ex. : maisons modèles, projets pilotes).
- Développer des outils d'aide à la décision et des bottins de ressources disponibles.
- **Coupler** les bâtiments rejetant de la chaleur avec ceux qui en nécessitent (ex. : production en serre)⁽⁶⁾.
- Favoriser l'**écorénovation** des bâtiments existants (créneau Accord **écoconstruction**)⁽³⁰⁾.
- Fixer des objectifs d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics.
- Développer des normes de construction écoénergétiques.

5. Réinventer la ville, consolider les cœurs villageois et valoriser nos campagnes

Repenser l'aménagement des villes et cœurs villageois pour rendre ses habitants moins dépendants de l'auto-solo pour tous leurs déplacements^(CD) :

- La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), actuellement en révision, structure les plans d'urbanisme et les schémas d'aménagement des MRC⁽⁵⁾.
- Développer les **services de proximité**^(CD) pour faciliter l'**achat local** et encourager le **transport durable**⁽²⁶⁾.
- Développer le **transport actif**, avec l'ajout de facilités (douches aux lieux de travail, etc.)^(5, CD).
- Promouvoir la solidarité locale (ex. : création de coopératives agricoles).
- Permettre et encourager la mixité des usages.
- Aménager des **carrefours giratoires**, qui diminuent la consommation de carburant⁽¹⁰⁾.

6. Substituer au pétrole des énergies renouvelables

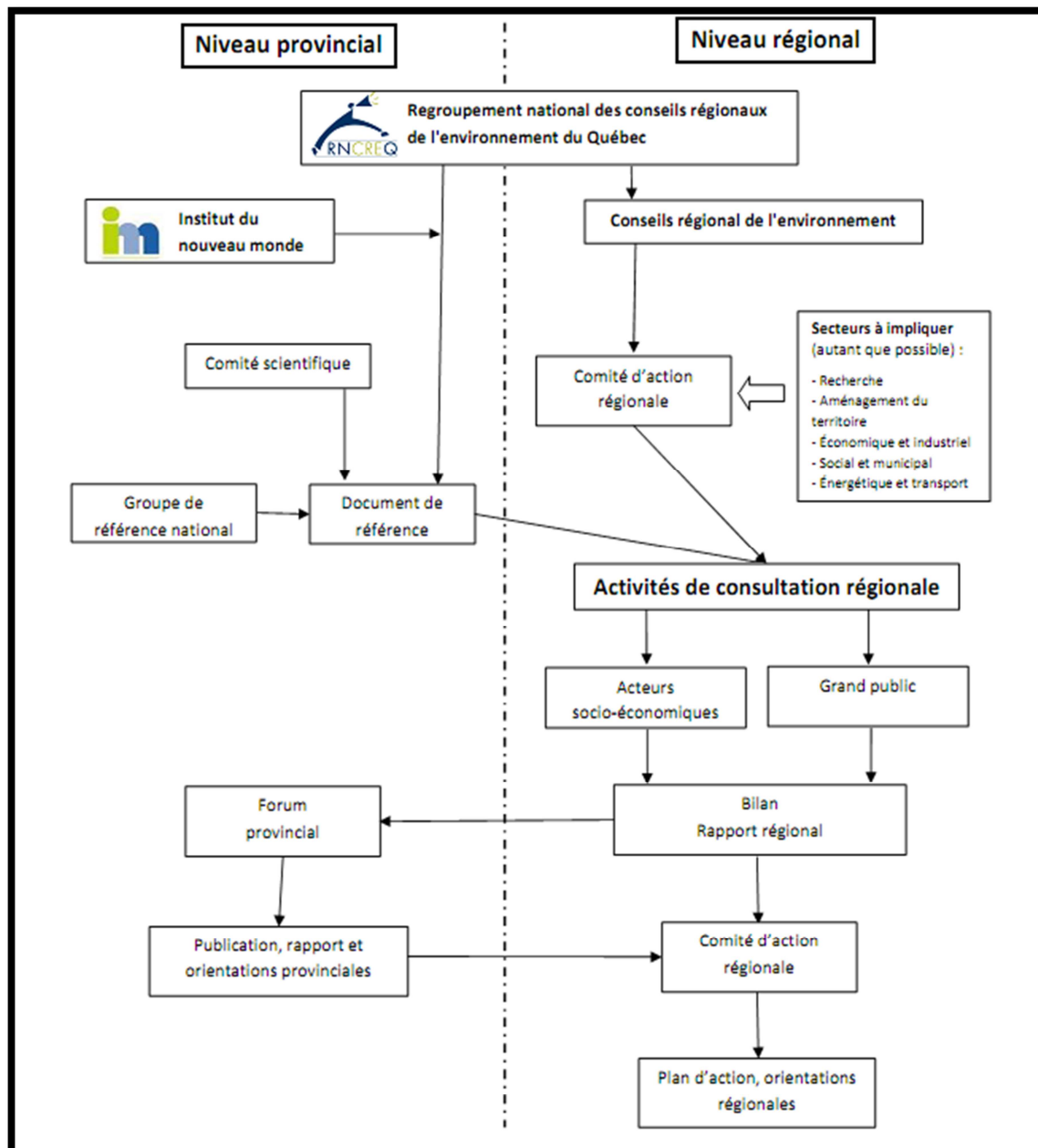
D'une part, la condition *sine qua non* du recours aux énergies renouvelables est qu'elles servent à substituer le pétrole. Si cette condition n'est pas respectée, on ne fera qu'alimenter la boulimie énergétique qui nous affecte actuellement sans régler notre dépendance à ce combustible fossile. D'autre part, le pétrole doit être remplacé seulement par des énergies renouvelables^(1, 14).

- Devenir **maîtres** de notre production d'énergie :
 - Priorité au niveau **local et communautaire**, occupation dynamique du territoire^(6, 20);
 - Permettre l'autoproduction (compteurs électriques à 2 sens)^(CD);
 - Élaborer une grille d'analyse des différentes solutions énergétiques⁽¹⁹⁾ : **solaire** photovoltaïque ou passif^(CD), **géothermie**^(1, 2, CD), **hydroélectricité**^(2, CD), **éolien**^(1, 2, 6, 19), **biomasse et biocarburants**^(4, 6, 8, 17, 20, 22, CD);
 - Valoriser les ressources renouvelables et les matières résiduelles du BSL régionalement;
 - Développer des mécanismes pour maximiser la rétention des profits de projets énergétiques en région (ex. : taxes foncières, redevances, impôts fonciers, etc.).
- Encourager l'**électrification** des transports⁽¹⁵⁾.
- Développer l'expertise émergente du BSL en **biomasse et granules**^(4, 6, 8, 17, 20, 22, CD).
 - Certains comptes rendus^(4, 8, 17, 20, 22) contiennent beaucoup de données sur ce créneau, qui se divise en deux filières:
 - La biomasse forestière provenant des friches ou des opérations forestières (dont l'industrie est en sortie de crise) et qui entreprend un vaste chantier d'éclaircies commerciales⁽⁸⁾;
 - Cultures énergétiques (ex. : saule, panic érigé)^(4, 7);
 - Faciliter la création de regroupements pour les étapes de séchage, granulation, entreposage, distribution⁽²²⁾.
 - Utiliser la biomasse en remplacement du mazout pour le chauffage et l'acériculture^(4, 20, 22), ou en couplage avec la production en serre⁽⁶⁾.

- Mettre en place des **réseaux de chaleur** pour le chauffage communautaire des résidences et bâtiments publics⁽²⁰⁾ en utilisant de la biomasse agricole ou forestière, ce qui contribue à rentabiliser les fermes et à l'occupation du territoire⁽²⁰⁾.
- Produire des **biocarburants**⁽⁸⁾ à partir de biomasse forestière, de résidus alimentaires, de gras d'abattoir, de résidus de trappe à graisse, d'huile comestible usée ou de cultures énergétiques^(7,8) :
 - Explorer les différents carburants possibles : biodiésel, biométhane⁽⁶⁾, bioéthanol;
 - Les utiliser pour remplacer le mazout/diésel (chauffage, transport routier, ferroviaire et maritime), l'essence et certaines colles;
 - Respecter certains principes dans l'utilisation des **terres** pour les cultures énergétiques, pour ne pas dégrader ce bien collectif, puisque le sol est une **ressource épuisable**⁽⁷⁾ :
 - N'utiliser que les terres en friches ou abandonnées (on estime qu'il y en a 30 000 ha au BSL), et ce, afin de conserver les terres agricoles cultivées pour l'alimentation^(4, 7, 20);
 - Conserver le territoire humanisé, pour remise en culture éventuelle, en utilisant des cultures non ligneuses^(4, 7);
 - S'assurer que les cultures énergétiques n'entreront pas en compétition avec les cultures alimentaires, comme a engendré l'éthanol fait à base de maïs⁽¹⁹⁾;
 - S'assurer que l'on contribue à l'occupation du territoire et à la rentabilisation des fermes⁽²⁰⁾.

Poursuite de la démarche

Cette synthèse nous montre que la démarche est riche par la quantité et la qualité des solutions qu'elle soulève. La démarche bas-laurentienne s'inscrit dans une démarche nationale, illustrée par l'organigramme suivant :



Ce document, combiné aux recommandations du comité consultatif, constitue notre bilan régional. La prochaine étape est le forum provincial (Forum québécois sur l'énergie), qui aura lieu du 16 au 18 novembre 2011, à Shawinigan. Une délégation régionale sera formée pour représenter le BSL lors de l'évènement. Nous mettrons ensuite en commun les éléments du forum national et ce bilan régional, pour élaborer notre futur plan d'action régional, auquel vous êtes invités à contribuer.

Annexe 1 - Composition du comité consultatif régional

Organisation	Prénom	Nom
ATR du Bas-Saint-Laurent	Pierre	Laplanche
CDSE Sayabec	Marielle	Esclapez
Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception	Jean	Brousseau
Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial	Marie-Josée	Fortin
Chaire de recherche en transport maritime	Emmanuel	Guy
Chambre de commerce de la MRC Rivière-du-Loup	Bruno	Gagnon
CLD de la région de Rivière-du-Loup	Marie-Josée	Huot
Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (CO-ÉCO)	Karine	Malenfant
Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent	Youla	Bourgoin
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent	Jean-François	Gagnon
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent	Karim	St-Pierre
Conseil Central du Bas-Saint-Laurent de la CSN	Joël	Dubé
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	Benjamin	Grégoire
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	Patrick	Morin
Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord	Julien	Boucher
Département sociétés, territoires et développement (UQAR)	Anne-Sophie	Devanne
Fédération de l'Union des producteurs agricoles du BSL	Mylène	Gagnon
Fédération de l'Union des producteurs agricoles du BSL	Jean-Claude	Parenteau
Gestion conseil PMI	Renaud	Savard
Groupe Valorr	Sylvain	Trepanier
Indépendant	Pascal	Gagnon
Laboratoire de Recherche en énergie éolienne	Adrian	Ilinca
Maire de Rivière-du-Loup et président d'honneur des RDV énergie au BSL	Michel	Morin
Mandaterre	Mikaël	Rioux
MDEIE	Louise	Martineau
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	Roger	Joanette
Ministère du Développement économique, de l'Exportation et de l'Innovation	Sylvain	Dionne
MRC de Kamouraska	Yvon	Soucy
MRC de La Matapédia	Chantale	Lavoie
MRC de Rivière-du-Loup	Michel	Lagacé
MRC de Témiscouata	Serge	Fortin
Premier Tech ltée	Marie-Josée	Bouchard
Premier Tech ltée	Claude	Samson
Première nation Malécite de Viger	Jérémie	Caron
Ralliement jeunesse Rimouski-Neigette	Stéphane	Poirier
SADC de La Matapédia	Martine	Soucy
SADC de la MRC de Rivière-du-Loup	Gilles	Goulet
SÉMER	Dominic	Lapointe
SEREX	Pierre	Bédard
SEREX	Florian	Prost
UQAR	Evariste	Feurty
Ville de Rivière-du-Loup	Éric	Côté
Ville de Rivière-du-Loup	Jacques	Poulin